

RESOLUTION

Berne, 24 mai 2019

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S DE L'USS

La libération immédiate et sans conditions de Louisa Hanoune !

La 298e assemblée des délégués de l'USS, a été informée par le SSP-GE de l'arrestation arbitraire de Madame Louisa Hanoune, Secrétaire générale du parti des travailleurs, militante de la démocratie, des droits de femmes, de la souveraineté populaire, de la souveraineté des nations, opposée à toute forme d'ingérence étrangères dans son pays.

Nous condamnons son maintien en détention provisoire, malgré les recours de ses avocats, par le Tribunal militaire de Blida depuis le 9 mai 2019.

Ce Tribunal militaire a rejeté lundi 20 mai 2019 sa demande de libération provisoire. Ce qui est reproché à Louisa Hanoune c'est de vouloir « changer le régime ». Elle est donc emprisonnée pour des raisons politiques.

Nous dénonçons cette incarcération qui touche la première responsable d'un Parti politique emprisonnée depuis l'avènement du multipartisme en Algérie et ce, quel que soit notre point de vue sur la politique du Parti des travailleurs et de sa Secrétaire générale.

Cet acte antidémocratique qui criminalise l'action politique est dirigé aussi contre les millions d'algériennes et d'algériens engagés dans une révolution inédite pour le départ d'un régime corrompu.

L'USS qui est attachée à la défense des droits démocratique en appelle aux travailleurs-travailleuses, aux militants syndicalistes à s'associer à cette initiative et/ou à prendre d'autres initiatives pour mettre fin à cette injuste et illégitime incarcération.

L'USS se prononce pour la libération immédiate et sans conditions de Louisa Hanoune et s'associe à la campagne internationale pour sa libération!